

## LE PLAN TRIENNAL 2005-2008



CCNO, Eric Turcotte

Le parc de la Francophonie

### L'aménagement et l'urbanisme

Forte des résultats obtenus depuis dix ans par ses interventions remarquées sur le territoire de la capitale, la Commission propose à ses partenaires un plan d'action susceptible de conduire au 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec dans un mouvement constant d'embellissement.

#### Le parachèvement de la colline Parlementaire

Après avoir publié le plan directeur de parachèvement de la colline Parlementaire en partenariat avec la Ville de Québec, la Société immobilière du Québec, Parcs Canada et la Commission des champs de bataille nationaux, la Commission propose de réaliser, d'ici à 2008, les projets suivants :

- Compléter le réaménagement de la Grande Allée entre le cours du Général-De Montcalm et l'avenue Cartier. Le concept et les plans et devis pourraient être réalisés en 2005-2006 alors que les travaux se feraient à l'été 2006 et 2007, au coût approximatif de 10 millions de dollars.
- Réaménager le pourtour des édifices Laurendeau et Panet, à l'arrière de l'hôtel du Parlement, et réaliser leur mise en lumière. Conception en 2005 et réalisation en 2006, au coût approximatif de 2 millions de dollars.



Le logo du 400<sup>e</sup>

- Mettre en lumière les édifices de la Grande Allée, en partenariat avec les propriétaires concernés et la Ville. Coût pour la Commission : 250 000\$ en 2006-2007.
- Amorcer le réaménagement du parc de la Francophonie dans l'esprit du plan directeur. Plans et devis en 2007-2008, moyennant un investissement de 500 000\$.
- Amorcer le réaménagement du parc de l'Amérique-Française et des abords du Grand Théâtre de Québec dans l'esprit du plan directeur. Plans et devis en 2007-2008 et investissement de 500 000\$.

- Proposer un concept de réaménagement de la rue Saint-Amable entre l'hôtel du Parlement et le Grand Théâtre de Québec, en collaboration avec la Ville de Québec, la Société du Grand Théâtre de Québec, la Société immobilière du Québec, la Mutuelle des fonctionnaires et les autres propriétaires concernés. Le concept pourrait être présenté en 2005-2006 et les travaux de construction pourraient s'échelonner entre 2007 et 2009, conjointement avec les projets immobiliers importants et selon les crédits disponibles. C'est un projet d'environ 2,5 millions de dollars au cœur de la colline Parlementaire.

**Le réaménagement des voies d'accès et des portes d'entrée de la capitale**

- Accompagner le ministère des Transports du Québec et la Ville de Québec dans la poursuite du réaménagement de l'autoroute Duplessis et des sept ouvrages d'art qui le traversent.
- Présenter en 2005-2006 un concept global de requalification du littoral de Beauport, en partenariat avec la Ville de Québec et le ministère des Transports, au coût approximatif de 200 000\$ dont 100 000\$ en provenance du ministère des Transports.

- Aménager, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, les terrains du littoral de Beauport et procéder à leur préverdissement partout où cela sera possible selon le concept retenu en 2006, au coût approximatif de 2 millions de dollars.
- Requalifier le paysage de la tête des ponts de Québec, à partir du concept qui sera réalisé en 2005-2006 et déposé au printemps 2006. Amorcer le préverdissement dès que possible après avoir préparé les plans et devis en 2006-2007, un investissement de 500 000\$.

- Amorcer les plans et devis pour le réaménagement du boulevard Laurier dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery après les consultations d'usage de concert avec la Ville, l'arrondissement et le ministère des Transports du Québec. Les travaux seraient réalisés après l'été 2008. Plans et devis en 2006-2007 et investissement de 700 000\$.
- Réaliser en 2007-2008 la requalification de la porte d'entrée à l'est, dans le secteur de Boischatel : végétalisation de la falaise de l'ancienne briqueterie, actuellement



Les terrains vacants près des ponts de Québec

en voie d'acquisition par le ministère des Transports du Québec. Plans et devis et réalisation en 2006-2007; coût pour la Commission : 250 000\$.

- Concevoir et réaliser une amorce de requalification du littoral à Boischatel. Première phase : concept, plans et devis et construction d'une première partie : 250 000\$.
- Aider la Ville de Québec à réaliser le réaménagement du boulevard Charest dans le quartier de Saint-Sauveur. La Commission appuiera les démarches de la Ville afin d'obtenir le financement requis auprès des gouvernements dans le cadre de l'entente sur les infrastructures.



CCNO, Patricia Brochu

Le viaduc de l'autoroute Duplessis

### **La mise en lumière de sites et de bâtiments**

- La Commission s'associera à la Société des établissements de plein air du Québec et à Loto-Québec pour produire les plans et devis de la mise en lumière de l'anse du parc de la Chute-Montmorency; le concept est déjà disponible. Plans et devis en 2005-2006 : 250 000\$. Construction en 2006-2007 et investissement de 1,2 million de dollars.
- La Commission réalisera la mise en scène nocturne de la cour du Séminaire de Québec en 2005-2006, au coût de 200 000\$; la moitié proviendra du propriétaire des lieux.



L'église de Saint-Charles-Borromée – Infographie

- La Commission participera au programme conjoint d'illumination des façades commerciales de la Grande Allée entre la rue D'Artigny et le cours du Général-De Montcalm en 2006-2007. Coût : 250 000\$.
- La Commission s'associera à l'ensemble de ses partenaires participant à l'étude du comité de révision de l'éclairage public (CREP) dans la réalisation d'un projet de démonstration. Ce projet pourrait consister en la conception et la mise en œuvre en 2006-2007 d'un projet de révision de l'éclairage public en vue de démontrer qu'il est possible de conjuguer la beauté et l'économie d'énergie.
- La Commission contribuera en 2005-2006 et 2006-2007 à la mise en lumière du secteur du Trait-Carré de Charlesbourg. Coût pour la Commission : 400 000\$.

### **Les ensembles urbains, les places publiques et les espaces verts**

- La Commission et la Ville de Québec réaliseront à l'été 2005 la construction d'un lien piéton sécuritaire et esthétique entre deux parcs de Sainte-Foy, soit celui des Compagnons-de-Cartier et du boisé de Marly. Coût : 150 000\$.
- L'aménagement du boisé Irving sera amorcé dès l'été 2005 au coût de 400 000\$. Ces sommes sont comprises dans le budget du projet de la promenade Samuel-De Champlain.



L'église Notre-Dame de la Nativité

- La Commission s'est associée à la Ville de Québec pour réaliser un parc commémoratif à la mémoire de Pierre-Olivier Chauveau près de la polyvalente du même nom dans le secteur Neufchâtel.
- La Commission accompagnera la Ville de Québec, l'arrondissement de Beauport et la fabrique de Notre-Dame-de-la-Nativité dans la conception et la mise en œuvre d'un projet de réaménagement du parvis de cette église de même que de sa mise en lumière en 2006-2007 ou 2007-2008. Coût estimé : 1,5 million de dollars.
- La Commission s'associera à la Ville de Lévis pour imaginer un concept de mise en valeur du site de l'usine L'Hoir (100 000\$ en 2006-2007) et la réalisation des plans et devis (100 000\$ en 2007-2008) pour des travaux en 2008-2009.
- La Commission pourrait, de concert avec la Ville de Lévis et la marina de Saint-Romuald, réaliser le réaménagement du quai afin d'accueillir la navette pour les cyclistes entre le quai Irving et la rive sud. Ce projet est inclus dans celui de la promenade Samuel-De Champlain. Coût pour la Commission : 750 000\$.



La promenade Samuel-De Champlain

- l'aménagement du boisé Irving;
- l'aménagement des sentiers piétons entre le quai Irving et la plage Jacques-Cartier. Total partiel : 13 millions de dollars.

De plus, la Commission sera largement engagée dans le processus d'évaluation environnementale, incluant les audiences publiques qui auront lieu normalement en novembre 2005.



Les sentiers piétons



Le monastère des Augustines

- Le stationnement Dalhousie pourrait être complètement revu et corrigé d'ici à 2008 au coût de 5 millions de dollars. Coût pour la Commission en 2007-2008 : 1 750 000\$.
- La Commission verra à la mise en valeur des bâtiments et des espaces verts du domaine Catarauqui. Concept d'aménagement en 2005-2006 : 200 000\$. Plans et devis en 2006-2007 : 1 million de dollars.

### Le patrimoine religieux

- La Commission s'est associée en 2005 au ministère de la Culture et des Communications du Québec, aux Villes de Québec et de Montréal, aux supérieurs majeurs des congrégations et à la Fondation du patrimoine religieux du Québec pour commander une étude sur la création d'une fiducie foncière.
- La Commission s'associera aux Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec pour concevoir et réaliser un projet de recyclage du monastère historique en «hôtellerie» ou en centre de ressourcement thématique. Cet actif de plus de 100 millions de dollars

pourrait être complètement restauré et réanimé au coût de 30 millions de dollars. Le montage financier comprend une contribution de 2,5 millions de dollars pour l'aménagement d'un jardin de plantes médicinales tout autour de ce bijou architectural. Coût pour la Commission : 350 000\$ en 2006-2007. Construction en 2007-2008 et investissement de 2,5 millions de dollars.

- La Commission appuiera également la Ville de Québec dans le projet de recyclage de la résidence Sainte-Geneviève en Maison interculturelle en l'assistant dans la conduite du projet et en l'aidant à obtenir les fonds requis auprès du gouvernement. Coût pour la Commission : 100 000\$.

### Redonner le fleuve aux Québécois

Dans le cadre de son grand programme visant à redonner le fleuve aux Québécois, la Commission fera essentiellement deux grands gestes d'investissement d'ici à 2008.

#### Le corridor du littoral

Associée à la Ville de Québec et au ministère des Transports du Québec, la Commission réalisera le projet de raccorder la route verte du Québec au secteur du Vieux-Port à partir des ponts de Québec et Pierre-Laporte. Un projet de 6 millions de dollars répartis en parts égales entre les trois partenaires.

Travaux à l'été 2005-2006. Coût pour la Commission : 2 millions de dollars (inclus dans le budget de la promenade Samuel-De Champlain).

2. C'est en avril 2006 que débutera le gros des travaux avec la mise en chantier d'un premier lot incluant surtout la station Victoria, mais aussi la reconfiguration du boulevard Champlain. Le réaménagement du quai et l'aménagement des promenades piétonnes, de la piste cyclable et de la berge font partie de ce lot entre les ponts et la côte du Verger. L'aménagement du belvédère de Cap-Rouge est aussi inclus dans cette phase. Phase à réaliser en 2006-2007. Coût estimé : 40 millions de dollars.
3. Enfin, en 2007-2008, la Commission réalisera des travaux sur un second lot incluant surtout la station du Jardin et le reste du boulevard Champlain. Ces travaux comprendront la suite de la transformation de l'autoroute, les aménagements de la berge et la construction des jardins de même que le réaménagement des équipements sportifs municipaux. Coût estimé : 15 millions de dollars.

### La promotion et le rayonnement de la capitale

En vertu de la loi, la Commission a également pour mission fondamentale de promouvoir la capitale afin de la faire mieux connaître et apprécier par l'ensemble des citoyens du Québec. À ce chapitre, les actions de la Commission s'articulent autour de trois axes :

- la découverte de la capitale;
- la connaissance de la capitale;
- le rayonnement de la capitale.

### La découverte de la capitale

Depuis sa création en 1995, la Commission a multiplié les activités de découverte et de connaissance : elle est petit à petit devenue un acteur incontournable dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes nombreux et variés permettant aux Québécois et à leurs visiteurs de mieux découvrir et apprécier Québec, notamment en regard de son statut de capitale historique et politique.

Les multiples projets mis de l'avant par la Commission – et habituellement réalisés dans le cadre de partenariats parfois publics, parfois privés – ont pour objectif premier de faire en sorte que la première prise de contact avec Québec soit tout à la fois agréable et enrichissante pour chacun.

Parmi tous les projets récurrents mis en œuvre par la Commission, les meilleurs porteurs en ce qui regarde la découverte et la connaissance de la capitale sont les suivants :

- les circuits du programme Découvrir la capitale nationale destinés aux clientèles scolaires, immigrantes et adultes;
- le maintien et l'exploitation optimale de l'Observatoire de la Capitale, lieu d'accueil privilégié pour tout visiteur et lieu de réunion unique à Québec;
- les conférences publiques et les colloques divers qui sont soit organisés par la Commission, soit appuyés par celle-ci;
- les campagnes publicitaires mixtes visant à mettre en valeur la dimension capitale de Québec;

- l'accueil de délégations venues d'ailleurs, le plus souvent en collaboration avec le ministère des Relations internationales ou la Ville de Québec.

Au cours des trois prochaines années, la Commission s'emploiera donc activement à la mise en œuvre de projets concrets et réalistes, aux chapitres de la découverte et de la connaissance de la capitale du Québec.

Ses gestes prendront d'autant plus de signification qu'ils s'inscriront dans une vaste démarche planifiée menant à 2008, année charnière pour la mise en marché de la région. Québec pourra alors capitaliser sur son 400<sup>e</sup> anniversaire de fondation pour se faire connaître et apprécier par un très large public.

Dans cette optique, la Commission aura notamment à cœur :

- D'enrichir le programme Découvrir la capitale nationale, fer de lance de la promotion destinée à la clientèle scolaire, immigrante et adulte. La Commission s'efforcera ici de joindre davantage les communautés culturelles, le réseau anglophone et les visiteurs autonomes de passage à Québec. Elle nouera en outre des partenariats avec les ministères et les organismes offrant des services aux communautés culturelles et s'alliera aux intervenants touristiques de la communauté métropolitaine de Québec. Elle aura aussi pour objectif de faire passer à 20 000 par année le nombre de participants à ses circuits



L'Observatoire de la Capitale

et de développer substantiellement la part des visiteurs individuels. Elle accroîtra enfin le taux d'autofinancement du programme et réalisera, dans le cadre des événements de 2008, un circuit original voué à devenir un exercice incontournable pour les nombreux visiteurs.

- D'améliorer l'offre à l'Observatoire de la Capitale en réalisant, au cours des prochaines années, un programme planifié de travaux de modernisation misant sur l'interprétation de la vue environnante, la proximité des édifices parlementaires et la programmation proposée par la Société du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec. La Commission compte



CCMO, Patricia Bouchu

Le panneau d'interprétation de *La Fresque des Québécois*

également augmenter la qualité de l'équipement d'observation et d'interprétation de l'endroit, lui conférer un caractère ludique renouvelé et donner un sens nouveau à l'expérience vécue par le visiteur ou l'utilisateur. Ces travaux, étalés sur trois années, seront faits en collaboration avec des partenaires, aux premiers rangs desquels figurent l'Université Laval, l'Assemblée nationale et la Société du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec, et comprendront notamment un important volet scientifique présentant, entre autres secteurs, l'industrie de l'optique qui constitue un fleuron technologique de la capitale. Ici également, la Commission s'est donné l'objectif d'atteindre l'équilibre budgétaire dans l'exploitation de

l'équipement d'ici à 2008 et d'accroître le nombre des usagers, jusqu'à 100 000 entrées payantes en 2008. Ce programme de mise à niveau de l'Observatoire de la Capitale est évalué à 500 000\$, sur trois ans.

- De poursuivre l'interprétation de l'espace public, en collaboration avec divers partenaires dont la Ville de Québec et la Société du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec. La Commission terminera le plan d'accueil et d'interprétation de ses propres parcs et s'intéressera à des sites de valeur tels les lieux fondateurs de la capitale, dont la cour du Séminaire de Québec, les rives du Saint-Laurent – dont notamment la portion qui sera aménagée le long de la promenade Samuel-De Champlain –, les boisés remar-

quables de la région et les voies importantes d'accès à la capitale. Elle entend aussi installer systématiquement des dispositifs d'interprétation à proximité de toutes ses réalisations des dix dernières années, notamment aux abords des fresques murales qu'elle a contribué à réaliser, des chantiers qu'elle a complétés et des monuments installés en partenariat. Ce programme d'interprétation à multiples volets devrait entraîner l'investissement d'environ 600 000\$ au cours des trois prochaines années.

- D'accroître la diffusion de la connaissance. Pour ce faire, la Commission améliorera la remarquable série *Au tribunal de l'Histoire* en y associant des partenaires, tant médiatiques que gouvernementaux, afin d'élargir son public cible. Ainsi, dès 2005-2006, la Commission entend présenter à Trois-Rivières, Drummondville et Joliette des représentations du Tribunal, dans le cadre d'une association avec le ministère de la Justice, dans le contexte de son 40<sup>e</sup> anniversaire de création. La Commission souhaite d'ailleurs étendre le rayonnement de cette activité en prenant appui sur les programmes existants de diffusion de la culture en milieu scolaire et en la présentant notamment sur la rive sud du Saint-Laurent et dans certaines régions ciblées du Québec. L'expérience de la présentation de l'activité à des spectateurs payants a par ailleurs été fort encourageante en 2004-2005 et elle a permis de maintenir la qualité des représentations tout en réduisant les coûts directs pour la

Commission de l'ordre de 33 %. Vers 2008, la Commission cherchera par ailleurs à inscrire ce type d'activités dans la programmation des fêtes afin d'en augmenter le rayonnement et d'en élargir la tribune. Ces prochaines années, le maintien et l'enrichissement de ce beau programme devraient se traduire par un investissement de l'ordre de 250 000\$.

- D'appuyer les simulations parlementaires tenues à l'hôtel du Parlement au profit de la clientèle scolaire et des aînés venus des régions du Québec se familiariser avec les rouages de la vie démocratique. Actuellement, la Commission soutient l'Assemblée nationale et la fondation Jean-Charles-Bonenfant dans la présentation de quatre de ces simulations : le Parlement jeunesse, le Tournoi jeunes démocrates, le Parlement des sages et le Forum étudiant. Au total, c'est un investissement modeste – quelque 75 000\$ sur trois ans – mais riche en retombées pour la région.



CCMO, Denis Lemelin

*Au tribunal de l'Histoire*



CCMO

La page d'accueil du site Internet

- De mettre à jour et d'enrichir le site Internet de la Commission pour en faire un instrument efficace de diffusion de l'information et d'appartenance à la capitale. Pour ce faire, la Commission prendra notamment appui sur l'ambitieux programme de travaux publics qu'elle réalisera sur la promenade Samuel-De Champlain ainsi que sur l'impulsion et l'intérêt suscités par le 400<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Québec, en 2008. Elle veut par ailleurs proposer dans ce cyberspace, dont l'actuelle qualité est reconnue de nombreux internautes, une offre spécifique à la clientèle jeunesse.
- De poursuivre sa collaboration avec les représentants de l'industrie touristique dans ses activités de formation et de promotion, afin de transmettre une information qui tienne compte du statut de capitale de Québec.

### La connaissance de la capitale

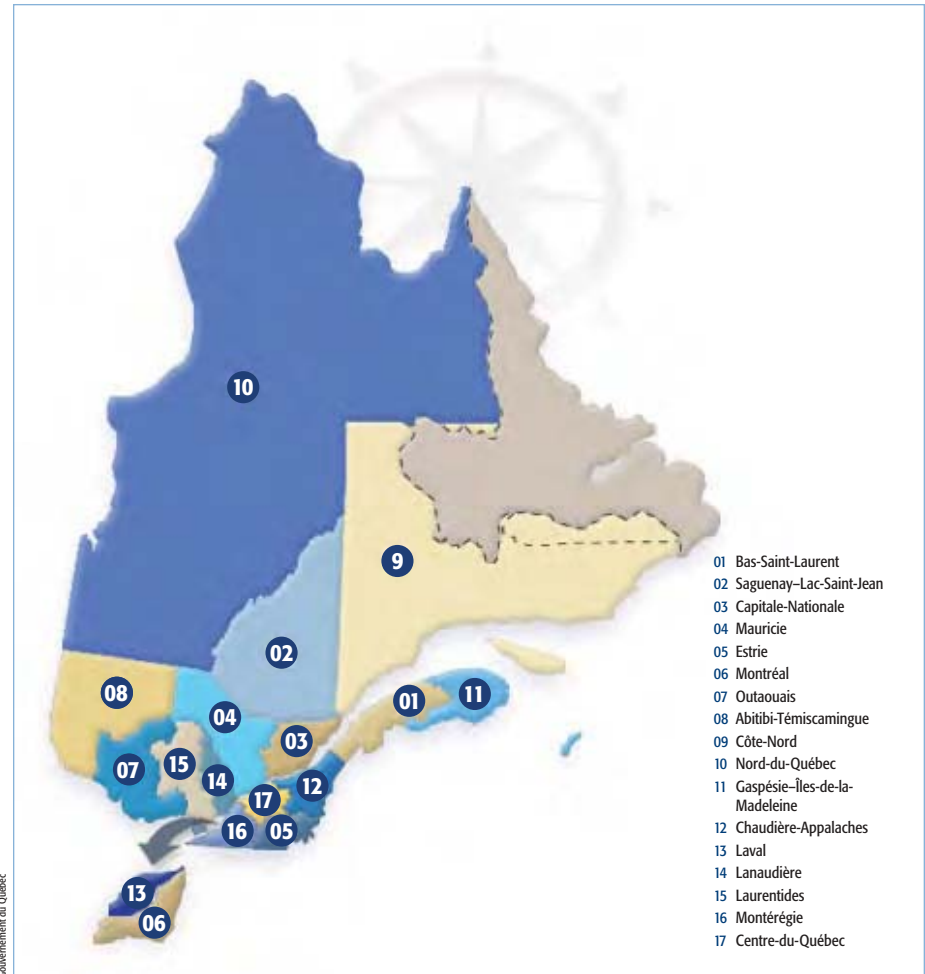
Dans toute ville qui est aussi une capitale, la connaissance et la commémoration du passé revêtent une importance certaine, puisqu'elles nourrissent la mémoire collective concernant des personnages, des événements et des lieux qui y ont marqué l'histoire. À ce chapitre, la Commission a joué un rôle moteur depuis 1995 et elle a acquis une expertise remarquable qui fait école tant au Québec que dans le reste du Canada.

S'appuyant sur son Comité consultatif de la commémoration, la Commission a en effet balisé ses interventions dans ce domaine et s'est donné une manière rigoureuse de faire. Ainsi, les actions de commémoration récentes, réalisées par la Commission seule ou en collaboration avec divers partenaires, ont fait l'objet d'une réelle appréciation.

Par ailleurs, deux documents de référence guident la Commission en matière de commémoration : la *Politique de la commémoration dans la capitale*, adoptée par l'organisme en 1998 et révisée en 2005, et la *Politique relative à la capitale nationale*.

Ces trois prochaines années, la Commission s'emploiera à préparer et à réaliser des interventions commémoratives de qualité. Ainsi, avec l'appui éclairé de son Comité consultatif, la Commission concevra les programmes commémoratifs qui suivent :

- La mise en relief d'aspects de l'histoire peu célébrés dans la capitale, à l'occasion du 400<sup>e</sup>, notamment l'apport fondamental des Amérindiens, la contribution des communautés culturelles établies au



Gouvernement du Québec

Les régions administratives du Québec

Québec ainsi que les liens qui ont uni la capitale aux régions. Cette mise en relief s'effectuera sous une forme qui reste à déterminer : monuments, places, fresques murales, publications. Il y aura également lieu de rendre compte de la contribution de ceux qui, à partir de Québec, ont participé à l'exploration et à la colonisation de

l'Amérique du Nord, de Terre-Neuve jusqu'en Louisiane. En outre, la Commission épaulera la Société du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec dans les dossiers de commémoration qui l'interpelleront, notamment lorsqu'il s'agira de propositions de gouvernements étrangers.



Les plaques commémoratives – nouveau design

- La mise en valeur, dans la capitale et en région, des legs de premiers ministres et d'autres personnalités associées à l'exercice du pouvoir à Québec. Cela se traduira par la poursuite du programme d'apposition de plaques sur leurs lieux de résidence et d'inhumation, et par le soutien à diverses initiatives locales de commémoration.
- Le parachèvement du programme d'accueil de monuments honorant des personnages latino-américains au parc de l'Amérique-Latine, en collaboration avec les autorités des pays donateurs, la Ville de Québec, la communauté hispanophone de la capitale et le ministère des Relations internationales. Ainsi, en 2005-2006, des monuments honorant le Cubain José Martí, l'Uruguayen José Artigas et l'Équatorien Juan Montalvo seront installés dans ce parc; en 2006-2007, le Chilien Bernardo O'Higgins les y rejoindra. En fait, le réaménagement de ce parc devrait être achevé pour le grand rendez-vous de 2008.
- La poursuite du programme de publication dans les collections « La bibliothèque de la capitale nationale » et « Fleurdelisé » où sont traités des sujets liés à la capitale, en privilégiant des partenariats avec

des éditeurs privés. En 2005-2006, la Commission terminera ainsi l'édition de l'ouvrage ambitieux consacré à la présence anglophone à Québec, en français comme en anglais. Par la suite, elle entend consacrer un titre à la rive droite du Saint-Laurent et mettre en chantier un ouvrage de prestige qui sera disponible en 2008, celui-ci en collaboration avec la Société du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec. En 2005-2006, la Commission entreprendra la démarche menant ultérieurement à une publication sur le domaine Cataract qui est au nombre des espaces publics qui sont la propriété de l'organisme. Cet ouvrage sera publié dans la collection intitulée *Les guides des jardins du Québec*.

### Le rayonnement de la capitale

Les réalisations de la Commission, tant en aménagement qu'en promotion, ont indéniablement accru le rayonnement de Québec depuis 1995 : la capitale s'est en effet faite plus belle et plus accueillante, ses espaces verts ont été augmentés et aménagés, ses places et ses parcs ont accueilli de nombreux monuments, des panneaux d'interprétation, des mises en lumière, etc. En fait, par le parachèvement de quelque 150 projets d'aménagement divers, la Commission a bonifié le panier de l'offre touristique de Québec, notamment auprès de la clientèle externe.

L'organisme a par ailleurs pendant longtemps appuyé les institutions et les organisateurs d'événements qui contribuent au rayonnement de la capitale par des programmes de comman-

des, des ententes de publicité et des mises à contribution de ses propres services : usage des places et des parcs pour les partenaires, utilisation de l'Observatoire de la Capitale, soutien technique à l'accueil de délégations étrangères et de congrès divers.

Par ailleurs, si la qualité de l'offre touristique de Québec, ville unique en Amérique, apparaît indéniable, il arrive cependant que la notion de capitale soit négligée, bien que la Commission contribue déjà à combler cette lacune par l'intermédiaire de l'Observatoire de la Capitale et par sa collaboration à la formation des guides, notamment affectés aux nouvelles haltes routières de la Rive-Sud.

Pour doter l'agglomération d'une offre tenant mieux compte de son statut de capitale, la Commission mènera donc les actions qui suivent :

- reprendre la publication d'une version revue et augmentée de la brochure *Une visite capitale*. Également produite en anglais, cette brochure proposera une version renouvelée de son circuit de découverte à pied de la colline Parlementaire;
- collaborer avec l'Assemblée nationale à la tenue de visites libres de l'hôtel du Parlement et d'opérations portes ouvertes à l'occasion notamment de la fête nationale du Québec;
- poursuivre la collaboration avec l'Office du tourisme et des congrès de Québec et ses partenaires afin que la notion de capitale soit présente dans le matériel promotionnel.



Les différentes collections de la Commission



La Fresque Desjardins de Lévis (détail de la maquette)

### ***L'art public au service de la qualité de la ville***

La Commission contribuera également au rayonnement des artistes d'ici en parrainant des interventions destinées à donner un lustre nouveau à l'espace public, notamment par la réalisation de fresques et de monuments s'intégrant dans des circuits qui enrichiront l'offre touristique à Québec. L'action de la Commission au cours des trois prochaines années vise par ailleurs à étendre ses réalisations à l'extérieur du seul centre-ville de la capitale, dans les diverses agglomérations des villes nouvelles de Québec et Lévis.

En ce sens, le programme de fresques comportera notamment la réalisation de projets à Beauport et à Lévis en 2005-2006. Il sera poursuivi au rythme d'une œuvre d'importance par année pour les années subséquentes. Quant à la commémoration durable, la Commission aura à cœur de préciser, en étroite collaboration avec les Villes de Lévis et de Québec, quels seront les lieux d'installation à privilégier en périphérie au cours des prochaines années. Une fois cet inventaire dressé, il y aura lieu d'y prévoir des aménagements durables qui tiendront compte du fait que le territoire d'intervention de la Commission recoupe désormais l'ensemble de la communauté métropolitaine de Québec.

Il importe aussi que la Commission ouvre davantage la capitale aux régions, car si le statut de Québec et les fonctions qui s'y rattachent sont connus de la population de l'agglomération, il n'en va pas de même partout au Québec. Ce manque de notoriété de la capitale est accru par le peu de place réservée à la représentation régionale à Québec.

En conséquence, la Commission favorisera la représentation de toutes les composantes du Québec afin que ceux qui y vivent acquièrent

à l'endroit de la capitale un sentiment d'appartenance. Ces actions seront menées en collaboration avec divers partenaires, dont les institutions culturelles.

La Commission entend également poursuivre ses efforts afin de rapprocher la capitale des communautés autochtones. Elle se penchera donc sur les manières d'accroître la présence des premières nations dans le paysage bâti de Québec.

Enfin, la capitale apparaît moins nantie au chapitre de l'offre scientifique qui éveille la curiosité des jeunes et stimule leur intérêt pour des carrières qui sont pourtant au cœur du développement économique de l'agglomération. C'est pourquoi, dans le cadre d'un programme d'interprétation axé sur l'optique à l'Observatoire de la Capitale, la Commission s'associera aux partenaires du secteur de la science et de la technologie afin de favoriser l'émergence et le développement d'une culture scientifique régionale. La Commission s'emploiera avec eux à susciter des projets mettant l'accent sur l'illustration et la diffusion de la connaissance scientifique, tant au profit de la population dont Québec est la capitale qu'à celui des visiteurs.

### Conseiller le gouvernement

La Commission a aussi pour mission de conseiller le gouvernement afin que la capitale soit aménagée en mettant en valeur ses attributs de lieu d'exercice du pouvoir administratif, et sa fonction de symbole de rassemblement.

### Connaître pour mieux conseiller

Pour jouer son rôle, la Commission fonde ses avis sur des données fiables permettant des analyses rigoureuses sur la présence des institutions de l'État dans la capitale de même que sur la réalité socioéconomique de l'agglomération. Dans ce contexte, elle poursuivra, sur une base récurrente, la réalisation d'études concernant :

- l'impact dans la capitale de l'industrie gouvernementale;
- le profil de localisation de l'effectif, des dirigeants, des bureaux centraux des ministères et des sièges sociaux des organismes gouvernementaux;
- la stratégie de localisation des édifices gouvernementaux dans la capitale en collaboration avec les Villes concernées et la Société immobilière du Québec.

### Conseiller sur l'aménagement et la présence de l'industrie gouvernementale

La Commission entend continuer à donner des avis au gouvernement en ce qui concerne les éléments suivants :

- l'aménagement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec et de ses constituantes, soit les villes de

Québec et de Lévis de même que les municipalités régionales de comté (MRC) de l'île-D'Orléans, de la Côte-de-Beaupré et de la Jacques-Cartier, notamment à l'égard de la répartition et de l'insertion urbaine harmonieuse du parc immobilier du gouvernement, des infrastructures de transport, de la constitution d'une ceinture verte et du recyclage des immeubles publics et privés;

- les actions à accomplir en vue de contrer le déclin démographique appréhendé pour l'agglomération;
- la définition des règles de nature à préserver la visibilité, l'accessibilité et le caractère institutionnel des édifices parlementaires, gouvernementaux et administratifs établis sur la colline Parlementaire;
- les questions liées au statut de la capitale et à la place de l'industrie gouvernementale dans l'économie de la capitale;
- le contenu du programme de grands travaux gouvernementaux dans le cadre de la commémoration en 2008 du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec, notamment en ce qui a trait à la mise en valeur des lieux fondateurs;
- l'aménagement des berges du fleuve Saint-Laurent sur l'ensemble du territoire de la communauté métropolitaine de Québec, particulièrement la requalification des paysages le long de la promenade Samuel-De Champlain qui sera transformée en boulevard urbain;



La Fresque Desjardins de Beauport (maquette)

- la protection et la mise en valeur des boisés remarquables;
- l'adoption et la mise en œuvre du plan directeur de parachèvement de la colline Parlementaire;
- la mise en lumière « éclairée » de la capitale de façon à mettre en valeur son architecture et ses paysages nocturnes en tenant compte des incontournables économies d'énergie, du confort et de la sécurité des usagers dans la ville;
- embellir l'espace public de la capitale en étroite collaboration avec la Ville de Québec, notamment les grands boulevards, les parcs, les jardins et les places publiques;
- identifier et protéger les grands ensembles conventuels d'architecture religieuse afin de leur trouver une nouvelle vocation dans une perspective de développement durable en favorisant leur mise en valeur par un recyclage approprié.



CCNO, Patricia Brochu

Le parc du Bois-de-Coulonge

### Le maintien de l'actif

En plus de son mandat d'embellir la capitale par des travaux d'aménagement, la Commission doit également voir à l'entretien des parcs et des espaces verts qu'elle gère ou qu'elle possède. Toujours désireuse de maintenir l'actif de ces lieux en excellent état et de l'améliorer, la Commission a un souci constant, soit celui de permettre à la population de profiter de ces lieux et d'y trouver des aménagements dignes d'une capitale.

À cet égard, elle entend mettre sur pied un programme d'animation de ses parcs et de ses espaces verts qui incitera de plus en plus de citoyens à les utiliser. Les tableaux qui suivent montrent les interventions que la Commission entend réaliser dans ses parcs et ses espaces verts pour les trois prochaines années :

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
<b>PARC DU BOIS-DE-COULONGE</b>			
<b>Bâtiments, infrastructures</b>			
Réfection du mur de briques dans le potager – Phase I	150 000 \$		
Peinture extérieure des bâtiments de ferme		20 000 \$	
Réfection du mur de briques dans le potager – Phase II			À déterminer
Restauration de la chaufferie des anciennes serres		30 000 \$	
<b>Aménagements extérieurs</b>			
Inventaire des arbres et nouvelle cartographie		25 000 \$	
Réaménagement des aires asphaltées dans le secteur du cœur historique (écuries, ancienne villa)			150 000 \$
<b>Total partiel</b>	<b>150 000 \$</b>	<b>75 000 \$</b>	<b>150 000 \$</b>

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
<b>DOMAINE CATARAQUI</b>			
<b>Bâtiments, infrastructures</b>			
Travaux d'entretien urgents (gouttières, toitures)	5 000 \$		
Travaux d'entretien de l'enveloppe extérieure (boiseries, cheminées, maçonnerie)	11 000 \$	4 500 \$	49 000 \$
Restauration des planchers du rez-de-chaussée et peinture	30 000 \$	17 000 \$	
Peinture des étages	9 000 \$		
Restauration des planchers des étages			15 000 \$
Réaménagement de la cuisine		100 000 \$	
Réaménagement des équipements sanitaires du rez-de-chaussée		30 000 \$	
Réaménagement des équipements sanitaires du 1 <sup>er</sup> étage			15 000 \$
<b>Aménagements extérieurs</b>			
Travaux d'enfouissement de la ligne électrique dans le secteur du jardin et du potager	80 000 \$		
Travaux de réalisation du plan directeur de l'aménagement extérieur et paysager du domaine :			
- projet de vignoble	5 000 \$	60 000 \$	45 000 \$
- restauration des jardins et des potagers	35 000 \$	75 000 \$	
<b>Total partiel</b>	<b>175 000 \$</b>	<b>286 500 \$</b>	<b>124 000 \$</b>

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
<b>AUTRES PARCS ET ESPACES VERTS</b>			
<b>Domaine de Maizerets</b>			
Signalisation	40 000 \$		
<b>Parc du Cavalier-du-Moulin</b>			
Peinture des chaperons du mur d'enceinte		25 000 \$	
<b>Promenade des Premiers-Ministres</b>			
Réfection des panneaux d'interprétation		12 000 \$	
<b>Boisés des Compagnons-de-Cartier et de Marly</b>			
Travaux sylvicoles	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Signalisation et balisage			25 000 \$
<b>Total partiel</b>	<b>50 000 \$</b>	<b>47 000 \$</b>	<b>35 000 \$</b>
<b>Total général</b>	<b>375 000 \$</b>	<b>408 500 \$</b>	<b>309 000 \$</b>



CCO, Siney Lehman

Le domaine Catarauqui

